

Résolution adoptée à la séance plénière du 12 janvier 2021

Construire la Francophonie contemporaine avec les citoyennes et les citoyens

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

La francophonie a pour vocation, comme ses textes fondateurs le prévoient, de mettre à profit la langue française au service de la paix, de la solidarité, du développement durable et du rapprochement des peuples.

En ce sens, le CESE a rappelé, par exemple, que la francophonie ne pouvait se limiter au partage de la langue française et qu'elle se devait de porter le multilinguisme comme un espace de diversité culturelle et d'enrichissement mutuel.

Alors que la crise sanitaire a rappelé, par exemple, que la francophonie ne pouvait se limiter au partage de la langue française et qu'elle se devait de porter le multilinguisme comme espace de diversité culturelle et d'enrichissement mutuel.

Alors que la crise sanitaire nous rappelle au devoir de solidarité internationale, il est important que le CESE souligne aujourd'hui que le projet francophone contemporain ne peut se construire qu'avec la participation active des peuples, des citoyens et des citoyennes, notamment en développant l'inclusion numérique.

À ce titre, les citoyens et citoyens des Outre-mer que la coopération internationale appelle aussi un peu de coopération franco-française, et que des marges de progression sont possibles en la matière.

Actuellement, alors que tous les outils législatifs existent pour intégrer les collectivités d'outre-mer, notamment, au niveau interministériel, dans la conception et la gestion de la coopération française, des négociations françaises et européennes sont en cours avec les pays de nos zones géographiques sans que nous y soyons associés.

Les Outre-mer abritent quelques cinquante des soixante-quinze langues régionales de France, dont nos créoles antillais, guyanais, réunionnais, nos cultures, notre histoire sont fondamentalement à l'usage du français comme langue d'accès aux droits, et de partage avec d'autres peuples qui nous sont proches.

Avec nos cousinages avec différents peuples, avec nos filières d'excellences, une participation plus active de notre part dans la coopération régionale, en matière de francophonie ou sur d'autres sujets pourrait contribuer aussi à notre propre développement local, au sens des ODD.

C'est là une exigence forte que nous continuerons à porter.

Le groupe de l'Outre-mer a voté la résolution.